Association Consommer Autrement En Maurienne

réunion intercommission du 28/01/2019

COMPTE RENDU

Version à valider du 30/01

Trame de compte-rendu - Version 1 du 16/03/2018

Date :28/01/2019 **Lieu** : Saint Jean de Maurienne – La Fourmilière
Secrétaire du jour : Noélie
Animateur du jour : -
Heure de début : 19h00 **Heure de fin prévue** : 21h

Présents : Noélie, Manuel, Pierre, Géraldine, Dominique, Nicolas

COMPTE RENDU

I. Point commande groupée (actualité en cours):

La commande est validée auprès du GAEC du Regain. Le Pain de Jean nous laisse de la place sur sa palette. Nous attendons donc la date de livraison ainsi que la facture.

Pour le jour de livraison, il faudra tout de suite récupérer les sacs pour ne pas faire de stock à Jean, il faut donc prévoir un véhicule avec l'espace suffisant. Dominique ou Noélie ont ce qu'il faut.

L'idéal est de faire la répartition des commandes en suivant, Noélie propose de faire ça chez elle et met à disposition une balance. Il faudra aider à décharger les sacs.

Les personnes ayant commandé doivent prévoir les contenants. Comme le conditionnement n 'est que en sacs de 25 kg contrairement à ce qui avait été prévu au départ, ceux qui ont pris de grosses quantités risquent de se trouver en difficulté. Pierre peut récupérer des sacs en kraft de farine à réutiliser et Mélina s'est renseigné pour pouvoir récupérer des seaux en plastique alimentaire. Toute personne ayant des pistes pour des contenants de grande capacité est invitée à se signaler.

Pierre nous informe que le prix de la farine reviendra à 1,40 € HT, soit 1,48 € TTC. Il est proposé et accepté par l'intercommission de laisser un prix pour les commandes à 1,60 €/kg comme ce qui était prévu initialement, ce qui représente une petite contribution de chacun au futurs coûts qu'entraînera le groupement d'achat. Il en informe les personnes ayant commandé.

Géraldine propose que soit décidé un taux fixe de commission à l'avenir si on doit en mettre un, pour clarifier les conditions.

Pierre se charge d'informer les personnes ayant commandé de l'arrivée de la livraison **(info récente : ce sera jeudi 7/02)** et donne les consignes pour le paiement.

II. Qui fait quoi ?

La répartition des rôles a déjà été faite au fur et à mesure des réunions de commissions en 2018, mais il y a quelques lacunes, il s'agit là d'avoir un document remettant bien au clair qui fait quoi dans la gestion de l'association.

Évidemment, nous avons fait avec les présents, mais les missions sont ouvertes à qui veut contribuer à la hauteur de son temps et de ses compétences, certains membres étant sur plusieurs responsabilités pourraient ainsi être déchargés d'un peu de travail.

Qui décide ? (synthèse des propositions actuelles issues de la commission fonctionnement) – à mettre à jour dans la proposition de règlement intérieur

Pour respecter nos ambitions de gouvernance horizontale et partagée

Quelle que soit la commission réunie , avant de prendre une décision, les membres doivent se poser la question :

- de la légitimité du cadre de la réunion pour décider : est-ce que la date de la réunion a bien été annoncée et diffusée, ainsi que son ordre du jour ?
- du nombre de personnes présentes par rapport aux implications de leur décision sur le reste de l'association
- est-ce que les informations à leur disposition sont suffisantes pour décider ?

  Si oui => On peut décider, la décision est inscrite dans le compte-rendu. Des oppositions peuvent être apportées (sous un délai/avant la prochaine réunion convoquée pendant laquelle on acte le CR précédent...?).

  Si non => On reporte la décision.

Tous les membres de CAEM sont forces d'opposition/proposition, cependant les membres du comité d'animation, en tant que responsables légaux, s'engagent pour l'exercice de leur responsabilité à suivre de près les comptes rendus et les commissions afin de pouvoir apporter leurs oppositions ou propositions le cas échéant.

Trésorerie

Magali, Noélie, Christel, Sonia. Suivent l'état des comptes, peuvent faire les dépôts et les retraits ou paiements. Sont chargées de préparer le bilan financier pour l'AG.

Suivi des adhésions :

Christel se propose d'être référente, Cécile et Magali étaient dans le groupe pour recueillir les adhésions en Haute Maurienne et du côté d'Aiguebelle. Mise à jour du fichier adhérent (coordonnées et paiement ou non de la cotisation).

Pierre met à jour les listes de diffusion framaliste au fur et à mesure des adhésions et des inscriptions aux commissions. Ce sont les seules listes de contacts à mettre à jour.

Gestion de la boîte mail :

Pour démarrer nous avions créé une boîte gmail contact.caem73@gmail.com

Comme depuis le début nous avons le souci de limiter notre utilisation des outils venant des GAFAM, il est décidé de créer une boîte contact@consommerautrementenmaurienne.fr, liée à notre compte OVH pour le site web. Dominique crée l'adresse et fait le rapatriement des infos d'une boîte à l'autre. Après un essai, il s'avère que ce n'est pas très facile à faire, il faudra conserver un temps les deux boites.

Sont chargés de – consulter régulièrement les mails, d'y répondre, de transférer aux bonnes personnes les mails reçus : Pierre, Nico, Noélie.

Gestion du compte facebook :

Malgré l'éthique poursuivie de faire sans GAFAM, il est dur de se passer de Facebook pour communiquer auprès du plus grand nombre et de manière rapide. Nous conservons donc le compte, modéré par Pierre, Yves, Noélie et Magali. Il s'agit d'approuver ou non des publications (selon la charte de l'association), de veiller à ce que les personnes qui demandent à rejoindre le groupe soient acceptées.

Framavox

Cet outil est pratique pour travailler au sein d'un groupe de travail spécifique, mais c'est trop compliqué de l'utiliser pour une communication entre tous les adhérents. (référent : Pierre ?)

Responsables site web

Le site web a deux facettes : la communication interne entre adhérents et la publication de documents et articles accessibles à tous.

Les comptes rendus de toutes les réunions y sont publiés.

Une boîte à idée est disponible pour proposer, réagir.

Un blog sous forme d'articles permet aux contributeurs qui le souhaitent de proposer des articles, dans le cadre de l'objet de l'association.

Rôles attibués :

- « webmaster » : gestion de la structure du site : Dominique et Manuel

- modérateurs : modération des articles et des commentaires ne correspondant pas à la charte de l'association : Dominique et Manuel

- gestionnaires de l'agenda : mise à jour des dates liées à l'association et des évènements de nos « partenaires » : Noélie (+ une autre personne ?)

- archivage et mise en ligne des documents devant être accessibles à tous les adhérents : Noélie et Dominique.

Rappel : Sujets à inscrire à l'ordre du jour de prochaines réunions

Proposer à l'AG un engagement par une cotisation pécuniaire mais aussi en temps disponible.

Ex : 5 € + 5h par an de bénévolat (hors réunions et AG).

Pour la prochaine réunion sur l'achat groupé : fixer une règle de commission ?

Faire une réunion spéciale groupement d'achat suite à la distribution de farine ? Il y a une grande discussion à avoir sur les objectifs du groupement et ce qu'on souhaite développer grâce à ça (petits producteurs/producteurs plus gros/ soutien à l'installation etc...)

Rappel : Sujets à communiquer aux autres instances de l'association

Cette réunion était une inter-commission, toutes les commissions étaient représentées – avec peu de monde cependant, des rôles répartis peuvent être complétés pour éviter qu'une ou deux personnes seulement en soient chargées.

Idées en vrac

A faire :

- Pour pouvoir supprimer le mot de passe qui permet d'accéder à l'espace adhérent, il faut enlever les données personnelles des comptes rendus mis en ligne. On fait le choix de laisser uniquement les prénoms. **Dominique.**

- Quand on fait une communication, bien penser à toujours renvoyer vers le site web pour que les adhérents se l'approprie.

- Nous avons évoqué la création d'un onglet « je partage mes bons plans en Maurienne » sur le site pour pouvoir contribuer à diffuser des informations sur des initiatives locales dans l'objet de notre association : parler des points de recyclage spécifiques, du SEL, des endroits où on peut acheter d'occasion, donner... utile sur le volet entraide et zéro déchet.

- Demande à Hélène de Kokocinelle si elle a vu un impact de la publication facebook pour ses kiwis.

Ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission …

Préparation de l'AG : déroulement et thèmes

Date, heure et lieu de la prochaine réunion de la Commission Inter-Commission

Mardi 12/02/2019 à la Fourmilière - 18h30

Qui se charge de communiquer la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion ?

Noélie

Responsables de la rédaction et de la communication du compte-rendu

- **Rédaction** : Noélie
- **Relecture/validation** : Présents ce jour
- **Diffusion du compte-rendu** : Noélie

Le mot marrant du jour